

Liste et modalités des cours offerts à la session d'été 2020

Dates d'inscription : du mardi 28 avril au vendredi 29 mai 2020

Inscriptions pour les retardataires possibles après le 29 mai, selon les places disponibles.

<u>Titre</u>	<u>Numéro cours</u>	<u>Gr.</u>	<u>Début</u>	<u>Fin</u>	<u>Frais</u>
Philosophie (l'être humain)	340-102-MQ	01	15-06	au 17-07	105\$
Philosophie III (propre à...)	340-P4U-JR	01	15-06	au 17-07	105\$
Français (écriture et littérature)	601-101-MQ	01	15-06	au 17-07	135\$
Français (littérature et imaginaire)	601-102-MQ	01	15-06	au 17-07	135\$
Français (littérature québécoise)	601-103-MQ	01	15-06	au 17-07	135\$
Anglais (100)	604-100-MQ	01	15-06	au 17-07	105\$
Anglais propre (niveau 100)	604-PN1-JR	01	15-06	au 17-07	105\$

Début des cours d'été 2020 :

Lundi 15 juin 2020

Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement partiel (droit d'inscription non remboursable) :

Vendredi 12 juin 2020, 16 h

Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement des droits de scolarité seulement (2 \$/période) :

Vendredi 19 juin 2020, 16 h.

Pour annuler un cours, l'étudiant doit écrire un courriel à organisation-scolaire@cstj.qc.ca au plus tard avant le délai susmentionné.

MODALITÉS DES COURS D'ÉTÉ AU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

De quel type de cours à distance s'agit-il?

Les cours d'été à distance seront constitués d'activités d'apprentissage prenant plusieurs formes : lectures à effectuer, exercices à compléter, capsules vidéo préenregistrées à regarder, sites web à consulter et plus encore, selon ce que ton enseignant jugera le plus pertinent pour l'enseignement de ton cours. Il n'est pas

prévu de tenir de séances synchrones (en direct), mais il pourrait cependant être possible que tu doives avoir quelques appels vidéos avec ton enseignant pour du soutien à tes apprentissages ou pour certaines évaluations (évaluation orale en anglais, par exemple). Les cours d'été seront d'une durée de 5 semaines, sous une formule intensive. Par ailleurs, il n'y aura pas d'horaire prédéfini puisque tu devras être autonome dans tes apprentissages en suivant les activités prévues par ton enseignant. De façon générale, tu dois prévoir au minimum 9h par semaine pour un cours de 45h ou 12h par semaine pour un cours de 60h. À cela s'ajoutent des travaux individuels qui pourraient te demander plus de temps.

Quelles sont les dates de début et de fin du cours?

Les activités d'apprentissage débuteront le 15 juin et se termineront le 17 juillet.

De quoi ai-je besoin pour suivre ce cours à distance?

Tu auras besoin d'un ordinateur assez récent pour être capable d'utiliser Internet (Léa, MIO, Omnivox, autres sites web, etc.) et la suite Microsoft 365. L'installation de Microsoft Teams sur ton ordinateur (gratuit avec ton compte collègue) sera nécessaire. Tu auras également besoin d'une connexion Internet suffisamment rapide pour te permettre de visualiser des vidéos. Une caméra et un micro seront nécessaires pour les discussions avec ton enseignant, au besoin, ou pour certaines évaluations orales. L'utilisation d'un téléphone intelligent ou d'une tablette dotée d'une caméra et d'un micro est aussi possible pour ces appels vidéos.

Est-ce qu'il me sera possible de demander un incomplet (IN), comme à la session d'hiver, si je suis finalement dans l'impossibilité de compléter le cours à distance?

Non, il ne sera pas possible de demander un incomplet (IN), sauf pour des raisons de force majeure prévues dans notre règlement.